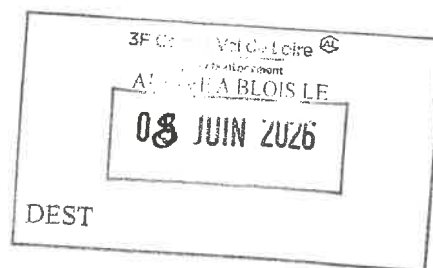




**DIRECTION GENERALE ADJOINTE
AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**
Direction de l'Habitat et de la Politique de la Ville
(DHPV)
**Service Habitat Public / Programme Local de
l'Habitat (PLH)**
Votre contact : Kristell JAOUEN
Tél : 02 47 80 11 63
Mèl : k.jaouen@tours-metropole.fr
Nos Réf : MA/TMVL/20260528D/1843
H.7.10.3.6/KJ/VL
PJ : Délibération du 7 mai 2026



Monsieur Souleye DIOUF
Directeur général
3F Centre Val de Loire
7 rue Lathan
CS 93310
41033 BLOIS cedex

Tours, le 05/06/2026

**Objet : Désignation d'un représentant de Tours Métropole Val de Loire au sein du
Conseil d'administration de 3F Centre Val de Loire**

Monsieur le Directeur général,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe la délibération du Conseil métropolitain en date du 7 mai 2026 désignant Monsieur Olivier CONTE en qualité de représentant de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'administration de votre organisme.

Je vous remercie de bien vouloir adresser l'ensemble des documents relatifs au conseils d'administration et aux assemblées générales de 3F Centre Val de Loire aux coordonnées suivantes :

Monsieur Olivier CONTE
Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire
Tours Métropole Val de Loire
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651
37206 TOURS Cedex 3

Ainsi qu'aux adresses électroniques suivantes :

c.thurler@mairiespdc.fr
v.launai@tours-metropole.fr

Restant à votre disposition pour toutes précisions complémentaires, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



**Le Vice-Président délégué
À l'habitat, au logement, au fonds de
solidarité pour le logement, au fonds d'aide
aux jeunes et à la prévention spécialisée,**

Olivier CONTE



Adresser toute correspondance à M. le Président, sans indication de nom



SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 07 MAI 2026

Convocations adressées le jeudi 30 avril 2026

Nombre de délégués titulaires présents : 80

Nombre de délégués votants : 85

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Conseillers métropolitains présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Emmanuel DENIS, Cécile AUDET-PINARD, Laurent RAYMOND, Thierry CHAILLOUX, Olivier CONTE, Sébastien CLEMENT, Cédric DE OLIVEIRA, Betsabée HAAS, Michel LAMY, Patrick LEFRANCOIS, Emmanuel DUMENIL, Alice WANNERROY, Patricia SUARD, Martin COHEN, Antoine MAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Frédéric DARBON, Valérie TUROT, Bruno FENET, Françoise DOUCET (suppléante de Noël DEBLAISE), Régis SALIC, Khan KERNER, Franck GAGNAIRE, Jacky BERTRAND, Rachida AISSAOUI, Thibault COULON, Benjamin GIRARD, Iman MANZARI, Elisabeth LEMAURE, Amelle AUDIN, Florine BERHOUET, Bouzid BICHERI, Christophe BOUCHET, Ferialle BOUKHTOUCHEN, Dominique BOULOZ, Claude BOURDIN, Philippe BOURLIER, Marion BUCHET, Enzo CASSEREAU, Cécile CHEVILLARD, Frédéric DAGORET, Guillaume DEHAEZE, Alain DELANCHY, Brice DROINEAU, Justine DUBOURG, Christophe DUPIN, Solène ETAME NDENGUE, Antoine FINS, Lucie FOUCHER, Romain FREDON, Catherine GAULTIER, Michel GILLOT, Aude GOBLET, Marie-Lou GUARDIA, Loïc GUILPAIN, Aylin GULHAN, Valérie JABOT, Laure JAVELOT, Pierre JOUAN, Olivier LEBRETON, Thierry LECOMTE, Laurence LEFEVRE, Sarada LOOCK, Odile MACE, Alain MEDINA, Dimitri MESNIERES, Chloé METAHRI, Frédéric MINIOU, Rachel MOUSSOUNI, Marion NICOLAY-CABANNE, Cyril PALIN, Anne-Sophie PROU, Marie QUINTON, Cathy SAVOUREY, Annaelle SCHALLER, Michel SOULAS, Eric THOMAS, Annie TOULET.

Conseillers métropolitains absents ayant donné pouvoir :

Philippe BRIAND a donné pouvoir à Michel GILLOT, Evelyne MONDON-DELAVOUS a donné pouvoir à Cédric DE OLIVEIRA, Elise PEREIRA NUNES a donné pouvoir à Iman MANZARI, Oulématou BA-TALL a donné pouvoir à Rachel MOUSSOUNI, Florian HEMME a donné pouvoir à Franck GAGNAIRE.

Conseillers métropolitains absents :

Christine BLET, Aleksandar NIKOLIC.

Désignation de Maria LEPINE, Vice-Présidente en qualité de Secrétaire de séance.

C_26_05_07_003- INSTITUTIONS - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE DANS DIFFERENTS ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Suite au renouvellement des instances métropolitaines en date du 9 avril 2026, il convient de procéder à la désignation de nouveaux représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein d'organismes extérieurs.

1 - SOCIETES – ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT - ETABLISSEMENTS PUBLICS

- **Société d'Equipement de Touraine (SET)** : est une société d'économie mixte (SEM) avec un actionnariat public à hauteur de 80% (département d'Indre et Loire, ville de Tours, Tours Métropole Val de Loire, ville de Joué-lès-Tours, Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre) auquel participent également la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Loire-Centre et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine.

L'objet social de la SET est le développement économique, social et touristique de la Touraine (réalisation et gestion des opérations d'aménagement foncier et économique, des équipements collectifs, de construction ou de réhabilitation de bureaux et locaux industriels ou immeubles d'habitation, de construction de locaux et équipements à vocation touristique).

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 4 conseillers métropolitains : 3 élus au sein du Conseil d'Administration, 1 élu pour siéger à l'assemblée générale et, le cas échéant, d'autoriser 1 élu pour présenter la candidature de Tours Métropole Val de Loire au poste de président.

De plus, certains parcs d'activités métropolitains font l'objet de concessions publiques d'aménagement confiées à la Société d'Equipement de la Touraine. Ces concessions prévoient, dans les articles relatifs aux modalités de passation des contrats et marchés concernant les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux que le concédant soit représenté au sein de chaque commission d'appel d'offres de la SET.

En vertu des dispositions des contrats de concessions publiques d'aménagement , il est proposé de désigner pour chacune des commissions d'appels d'offres de la SET :

- Pour le Cassantin, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants parmi les conseillers métropolitains ;
- Pour La Liodière, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants parmi les conseillers métropolitains ;
- Pour Mame, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant parmi les conseillers métropolitains ;
- Pour le pôle économique Fondettes, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants parmi les conseillers métropolitains. Il est précisé qu'à partir du 1^{er} septembre 2026, la CPA du pôle économique Fondettes sera transférée à la SET aménagement.

- SET aménagement :

Afin de disposer d'une structure dédiée pour conduire des projets d'aménagement et de développement, le Département, Tours Métropole Val de Loire, la ville de Tours, des établissements publics et communes du territoire constituent ensemble une Société Publique Locale (SPL), la Société d'Equipement de la Touraine Aménagement (SET Aménagement), dont l'objet social concerne :

- Toute opération d'aménagement foncier à vocation d'habitat et/ou économique, au sens notamment de l'article L300-I du Code de l'Urbanisme ;
- Toute action et opération de restauration immobilière et action sur les quartiers dégradés ;
- Toute étude, construction, gestion, rénovation, réhabilitation ou entretien d'équipements d'infrastructure et de superstructure ;
- Toute étude, construction, gestion, rénovation, réhabilitation ou entretien d'équipements publics et d'immeubles ou parties d'immeubles à usage d'habitations, industriel, commercial, artisanal, de bureaux ou à vocation d'intérêt général, notamment dans le domaine de l'éducation, de l'économie locale, du tourisme, de la santé, des espaces naturels, de l'action sociale, de la culture, des sports et des loisirs...
- Toute action ou opération d'aménagement au sens du Code de l'urbanisme, notamment de son article L.300-1.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 3 conseillers métropolitains : 2 élus au sein du Conseil d'Administration, 1 élu pour siéger à l'assemblée générale.

En vertu des dispositions des contrats de concessions publiques d'aménagement , il est proposé de désigner pour la commission d'appel d'offres les Gaudières de la SET aménagement : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant parmi les conseillers métropolitains.

- SET investissement :

La SET Investissement soutient les projets de développement local des entreprises de la Région Centre-Val de Loire. La SEM Patrimoniale investit et porte des projets en s'appuyant pour leurs réalisations sur la SET qui intervient en tant que promoteur immobilier et/ou en assistant à maître d'ouvrage.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 3 élus métropolitains : 2 élus au sein du Conseil d'Administration, 1 élu pour siéger à l'assemblée générale et d'autoriser 1 élu pour présenter la candidature de Tours Métropole Val de Loire au poste de président.

- SET Energies :

La Société a pour objet, dans la limite de la compétence de chacun de ses actionnaires, l'accompagnement de ses actionnaires dans la mise en œuvre de leur stratégie et de leurs projets d'efficacité énergétique des bâtiments publics, le développement des énergies renouvelables et la construction bas carbone.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 3 conseillers métropolitains : 2 élus au sein du Conseil d'Administration, 1 élu pour siéger à l'assemblée générale.

- LIGERIS :

La société d'économie mixte LIGERIS a été créée le 1^{er} juillet 2019 de la fusion entre la SEMIVIT et La Tourangelle Immobilier. Elle a pour objet la construction et la gestion d'un patrimoine varié, situé principalement sur la ville de Tours, constitué de logements, bureaux, locaux d'activités, commerces et parkings. La SEM d'habitation Ligeris se fixe trois axes majeurs la performance énergétique, la mixité sociale et l'économie circulaire.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, Il convient de désigner 2 conseillers métropolitains : 1 élu au sein du Conseil d'Administration, 1 élu pour siéger aux assemblées générales ordinaires, extraordinaires et spéciales de LIGERIS.

- Centre-Val de Loire Energies :

Dans le cadre du plan national de rénovation énergétique de l'habitat, la région Centre-Val de Loire a créé un service public régional de l'énergie, comprenant notamment une activité d'accompagnement technique des particuliers et une offre de prêt direct, confiée à une Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML). La SAEML Centre Val de Loire Energies installée le 14 février 2020, réalise des prestations de service et de conseil auprès des propriétaires de logements, majoritairement individuels, destinés à améliorer la performance énergétique.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 1 conseiller métropolitain au sein du Conseil d'Administration.

- Hy'Touraine :

La société d'économie mixte locale Hy Touraine a pour missions principales le développement, la promotion de la production d'hydrogène et l'exploitation d'installations de production d'hydrogène renouvelable, création et entretien de points de distribution d'hydrogène, vente d'hydrogène.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 2 élus : 2 élus au sein du Conseil d'Administration, 1 élu pour siéger à l'assemblée générale.

- Société d'économie mixte de gestion du marché de gros de la ville de Tours(SGMG) :

Le Marché de Gros de Tours est implanté rue Vatel à Tours sur un terrain d'environ 7 hectares à la porte Est de la Métropole. 20 000 m² sont dédiés à l'activité d'une vingtaine d'opérateurs, dont 10 grossistes en fruits et légumes, regroupant environ 300 emplois. Il est le seul marché de gros de la région Centre-Val de Loire, avec une zone de chalandise qui dépasse les limites départementales. Afin d'accompagner le développement du Marché de Gros, Tours Métropole Val de Loire est devenu sociétaire de la société d'Économie Mixte de Gestion du Marché de Gros de la ville de Tours par délibération du 24 juin 2024.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 1 conseiller métropolitain au sein du Conseil d'Administration.

- Pompes Funèbres Intercommunales(PFI) :

La SEM PFI a pour objet la gestion d'opérations funéraires (obsèques, prévoyance...) et la gestion d'équipements dédiés, par le biais d'une délégation de service public, notamment un centre funéraire et un crématorium.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 9 conseillers métropolitains : 8 élus au sein du Conseil d'Administration, 1 élu pour siéger à l'assemblée générale.

- Tours Evènements :

La SAEM « TOURS EVENEMENTS » avait été créée en mai 2009 par fusion-absorption de la SEM « LIGERIS » (Parc des Expositions et Office de Tourisme de Tours) par la SEM « VINCI » (Palais des Congrès de Tours). Suite au transfert du Parc des Expositions de Tours de la Ville vers la Métropole, la SAEM Tours Evènements est devenue une société publique locale au 10 juillet 2023.

Les principales missions confiées au délégataire sont la gestion et exploitation du Palais des Congrès et du Parc des Expositions de Tours sur la base de conventions conclues à cet effet avec les collectivités délégantes, l'accueil dans ces structures de manifestations relevant du domaine de l'événementiel professionnel, l'organisation à partir de ces mêmes structures de manifestations de type foires et salons dont la Foire de Tours, l'accueil de spectacles et concerts.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 2 conseillers métropolitains : 2 élus au sein du Conseil d'Administration, 1 élu pour siéger à l'assemblée générale.

- Tours Val de Loire Tourisme :

La Société Publique Locale Tours Val de Loire Tourisme gère l'office de tourisme métropolitain dans le cadre d'un contrat de délégation de service public. Elle assure ainsi une mission d'accueil, d'information et de conseil auprès du public et des professionnels de la filière. Elle assure la promotion et la communication touristique de la destination. Elle mène également des actions de partenariats avec les acteurs publics et privés du territoire. Enfin, elle participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique touristique de la Métropole.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner parmi les conseillers métropolitains :

- 9 élus au sein du Conseil d'Administration dont 1 en qualité de candidat à la présidence,
- 1 élu pour siéger à l'assemblée générale.
- De plus, il est proposé de désigner un représentant élu, n'ayant pas qualité d'administrateur, pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres de la SPL Tours Val de Loire Tourisme.

- TRI VAL DE LOIR(e) :

La SPL Tri val de Loir(e) a été créée le 7 janvier 2019 pour porter le centre de tri interdépartemental des emballages ménagers et des journaux-magazines produits par plus de 900 000 habitants et situé dans le parc d'activité du Cassantin à Parçay-Meslay. La SPL gère le transport des emballages au centre de tri, le tri des collectes sélectives, la commercialisation des produits valorisables et le traitement des refus.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 5 conseillers métropolitains : 5 élus au sein du Conseil d'Administration, 1 élu pour siéger à l'assemblée générale.

- OPH Tours Métropole Habitat :

Tours Métropole Habitat est un office public de l'habitat (OPH) créé en 1921 et rattaché pendant 95 ans à la ville de Tours. En 2017, il est rattaché à Tours Métropole Val de Loire en application des dispositions du Code de la construction et de l'habitation (CCH).

En 2024, il fait évoluer son identité et devient Tours Métropole Habitat (TMH) pour réaffirmer son rattachement à TMVL. Il a pour objet de construire et réhabiliter des logements locatifs destinés aux personnes à revenus modestes dont il assure la location, la gestion et l'entretien. Il a vocation, également, à construire en accession sociale à la propriété et à réaliser des opérations d'urbanisme et d'aménagement.

Il convient de fixer le nombre de membres du Conseil d'Administration (aujourd'hui fixé à 23). Le nombre maximum de membres est fixé par la loi à 35.

Il convient ensuite de désigner la majorité des membres du Conseil d'administration, soit d'une part 12 élus ou personnes qualifiées et d'autre part 1 représentant d'une association d'insertion par le logement.

Les entreprises sociales pour l'habitat : sont des acteurs clés du logement social, combinant gestion immobilière, mission d'intérêt général et actions sociales concrètes :

- HLM 3F Centre-Val de Loire
- Touraine logement
- Ysalia Centre Loire

Il convient de désigner un conseiller métropolitain pour représenter Tours Métropole Val de Loire au sein du conseil d'administration de chaque société.

- L'Etablissement Public Foncier Local du Val-de-Loire (EPFL) :

Il a été créé par arrêté préfectoral du 13 Août 2018. Ses compétences portent sur l'action foncière, au service des collectivités adhérentes : conseil en stratégie foncière, achat, portage, gestion, revente de terrains à la collectivité à l'origine de l'acquisition ou à un tiers désigné par elle. Son action s'étend sur le périmètre des collectivités adhérentes.

Il convient de désigner 28 élus titulaires et 28 élus suppléants pour représenter Tours Métropole Val de Loire au sein de l'assemblée générale de l'EPFL.

2 - ASSOCIATIONS

- Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU) :

L'ATU regroupe les communes adhérentes, Tours Métropole Val de Loire, la Communauté de communes Touraine Est Vallées, trois syndicats mixtes dont le SMAT et l'Etat. La mission première de l'ATU consiste à accompagner les territoires dans leurs actions de réalisation de projets et de conduite des politiques publiques. Au-delà de ces enjeux opérationnels, elle a vocation à contribuer à l'émergence d'une vision commune du territoire en assurant des missions de veille, de prospective, d'observation et d'animation, vision qui fonde un projet de développement partagé dont elle favorise la définition par la formalisation de projets de territoire notamment.

Les statuts de l'ATU prévoient la désignation de 22 élus pour siéger au sein de leur assemblée générale.

Pour mémoire, le Président de la Métropole est, par les statuts de l'ATU Président de l'association. Il peut déléguer sa compétence en désignant directement le ou la Président(e).

- Agence régionale de développement économique Centre-Val de Loire Dev'Up :

Composée de membres représentant la région Centre-Val de Loire, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, les chambres consulaires, la CRESS, les Pôles de compétitivité, les services et opérateurs de l'Etat, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les organismes financiers, ainsi que des personnalités qualifiées, elle a pour objet de contribuer au développement économique et social de la région Centre-Val de Loire, de participer à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et des stratégies liées.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 1 conseiller métropolitain pour siéger à l'assemblée générale et au conseil d'administration.

3 – AUTRES ORGANISMES

- Conseil d'exploitation de la régie autonome de l'eau et l'assainissement :

La régie autonome de l'eau et de l'assainissement de la Métropole a été créé le 1^{er} janvier 2018. Dotée de la seule autonomie financière, elle a pour objet l'exploitation du service public de l'eau potable et l'exploitation du service public des eaux usées sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire. Conformément à ses statuts, la régie est administrée, sous l'autorité du Président de la Métropole et du Conseil métropolitain, par un conseil d'exploitation, constitué d'un président, du directeur de la régie, de membres issus du conseil métropolitain et de membres choisis parmi les personnes ayant acquis, en raison notamment de leur expérience des affaires ou de l'administration ou de leur profession, une compétence particulière leur permettant d'émettre tous les avis utiles au bon fonctionnement de la régie, parmi les représentants des usagers du service public de l'eau et de l'assainissement exploité par la régie.

Il convient de désigner 20 membres (conseillers métropolitains, conseillers municipaux et associations d'usagers ou environnementales) pour siéger au sein du Conseil d'exploitation de la régie autonome de l'eau et l'assainissement.

- TALM :

L'Ecole des Beaux-Arts de Tours est depuis 2010 un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Le fonctionnement de TALM (Tours Angers Le Mans) est réparti sur les campus de ces 3 villes. Le site de Tours compte 163 étudiants. La présidence tournante de TALM est assumée aujourd'hui par Le Mans jusqu'en 2026. La Métropole est propriétaire des lieux et assume le fonctionnement du campus de Tours.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 4 élus titulaires et 4 élus suppléants pour siéger au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

- Cité des Formations :

La Cité des Formations est un centre de formation d'apprentis (CFA) interprofessionnel comptant 817 apprentis. L'établissement développe des formations allant du CAP au BTS dans les filières de l'industrie (Carrosserie et Peinture Automobile, Ascenseurs), de l'Hôtellerie-restauration, de la vente et du commerce. Des formations continues pour les salariés d'entreprises et les demandeurs d'emplois sont également proposées. La Métropole est propriétaire des lieux.

Pour représenter Tours Métropole Val de Loire, il convient de désigner 2 conseillers métropolitains titulaires pour siéger au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Il est précisé que, conformément à l'article L2121-21 par renvoi de l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil métropolitain peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux désignations.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-21 et L5211-1,

Vu l'avis du Bureau réuni en commission préalable en date du 27 avril 2026,

1 - SOCIÉTÉS – ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT - ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Pour la Société d'Équipement de la Touraine :

- **DESIGNE** Emmanuel DENIS, Thierry CHAILLOUX et Valérie TUROT en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Équipement de la Touraine et les autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans leurs fonctions d'administrateur ;

- **DESIGNE** Emmanuel DENIS en tant que délégué aux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire de la Société d'Équipement de la Touraine et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire actionnaire ;

- **AUTORISE** Emmanuel DENIS à proposer sa candidature en tant que représentant de Tours Métropole Val de Loire à la présidence de la Société d'Équipement de la Touraine ;

- **AUTORISE** les représentants de Tours Métropole Val de Loire à accepter, au nom et pour le compte de Tours Métropole Val de Loire actionnaire, tous les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par les conseils d'administration ;

- **DESIGNE** en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire aux commissions d'appels d'offres de la Société d'Équipement de la Touraine des opérations concernées :

Pour la CPA du Cassantin :

3 titulaires conseillers métropolitains	3 suppléants conseillers métropolitains
Bruno FENET	Odile MACE
Frédéric DARBON	Marie-Christine CAUWET
Thierry CHAILLOUX	Patrick LEFRANÇOIS

Pour la CPA La Liodière :

3 titulaires conseillers métropolitains	3 suppléants conseillers métropolitains
Valérie TUROT	Alain MEDINA
Thierry CHAILLOUX	Jacky BERTRAND
Cyril PALIN	Aylin GULHAN

Pour la CPA Mame :

1 titulaire conseiller métropolitain	1 suppléant conseiller métropolitain
Franck GAGNAIRE	Thierry CHAILLOUX

Pour la CPA du pôle économique Fondettes :

3 titulaires conseillers métropolitains	3 suppléants conseillers métropolitains
Philippe BOURLIER	Cédric DE OLIVEIRA
Solène ETAME NDENGUE	Michel GILLOT
Thierry CHAILLOUX	Jacky BERTRAND

Pour la SPL Société d'Équipement de la Touraine Aménagement :

- **DESIGNE** Emmanuel DENIS et Thierry CHAILLOUX en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Équipement de la Touraine Aménagement et les autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans leurs fonctions d'administrateur ;

- **DESIGNE** Emmanuel DENIS en tant que délégué aux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire de la Société d'Équipement de la Touraine Aménagement et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire actionnaire ;

- **AUTORISE** les représentants de Tours Métropole Val de Loire à accepter, au nom et pour le compte de Tours Métropole Val de Loire actionnaire, tous les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par les conseils d'administration ;

- **DESIGNE** en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire aux commissions d'appels d'offres de la Société d'Équipement de Touraine Aménagement pour les Gaudières :

1 titulaire conseiller métropolitain	1 suppléant conseiller métropolitain
Khan KERNER	Thierry CHAILLOUX

Pour la Société d'Équipement de la Touraine Investissement :

- **DESIGNE** Emmanuel DENIS et Thierry CHAILLOUX en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'Administrations de la Société d'Équipement de la Touraine Investissement et les autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans leurs fonctions d'administrateur ;

- **DESIGNE** Emmanuel DENIS en tant que délégué aux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire de la Société d'Équipement de la Touraine Investissement et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire actionnaire ;

- **AUTORISE** Emmanuel DENIS à proposer sa candidature en tant que représentant de Tours Métropole Val de Loire à la présidence de la Société d'Équipement de la Touraine Investissement ;

- **AUTORISE** les représentants de Tours Métropole Val de Loire à accepter, au nom et pour le compte de Tours Métropole Val de Loire actionnaire, tous les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par les conseils d'administration.

Pour la Société d'Équipement de la Touraine Energies :

- **DESIGNE** Emmanuel DENIS et Thierry CHAILLOUX en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'Administrations de la Société d'Équipement de la Touraine Energies et les autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans leurs fonctions d'administrateur ;

- **DESIGNE** Thierry CHAILLOUX en tant que délégué aux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire de la Société d'Equipement de la Touraine Energies et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire actionnaire ;

- **AUTORISE** les représentants de Tours Métropole Val de Loire à accepter, au nom et pour le compte de Tours Métropole Val de Loire actionnaire, tous les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par les conseils d'administration.

Pour LIGERIS :

- **DESIGNE**, pour la représentation de Tours Métropole Val de Loire en tant qu'actionnaire Olivier CONTE en tant que délégué aux assemblées générales ordinaires, extraordinaires et spéciales de LIGERIS ; et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire, actionnaire ;

- **DESIGNE** pour la représentation de Tours Métropole Val de Loire en tant qu'administrateur Olivier CONTE au sein du Conseil d'Administration de LIGERIS et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans ses fonctions d'Administrateur.

Pour Centre-Val de Loire Energies :

- **DESIGNE** Olivier CONTE en tant que représentant de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'Administration de la SAEML **Centre-Val de Loire Energies** et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans la fonction d'administrateur.

- **Hy'Touraine** : désignation reportée.

- **Société d'économie mixte de gestion du marché de gros de la ville de Tours(SGMG)** : désignation reportée.

- Pompes Funèbres Intercommunales(PFI) :

- **DESIGNE** en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'Administrations de la SEM PFI les conseillers métropolitains suivants et les autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans leurs fonctions d'administrateur :

8 administrateurs Conseillers métropolitains	
Bouzid BICHERI	Feriel BOUKHTOUCHEN
Patricia SUARD	Michel SOULAS
Valérie JABOT	Oulématou BA-TALL
Patrick LEFRANÇOIS	Romain FREDON

- **DESIGNE** Patrick LEFRANÇOIS en tant que délégué aux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire de la SEM des Pompes Funèbres Intercommunales et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire actionnaire.

- Tours Evènements :

- **DESIGNE** Cédric DE OLIVEIRA et Emmanuel DUMENIL en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'Administrations de la SPL Tours Evènements et les autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans leurs fonctions d'administrateur ;

- **DESIGNE** Cédric DE OLIVEIRA en tant que délégué aux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire de la SPL Tours Evènements et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire actionnaire.

- Tours Val de Loire Tourisme :

- **DESIGNE** en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein du conseil d'administration de la SPL Tours Val de Loire Tourisme les élus suivants et les autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans leurs fonctions d'administrateur :

9 administrateurs	
Annie TOULET	Maria LEPINE
Emmanuel DUMENIL	Justine DUBOURG
Khan KERNER	Iman MANZARI
Jacky BERTRAND	Sarada LOOCK
Antoine MAQUIN	

- **DESIGNE** Emmanuel DUMENIL (administrateur) en tant que candidat à la présidence du conseil d'administration ;

- **DESIGNE** Emmanuel DUMENIL en tant que délégué aux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire de la SPL Tours Val de Loire Tourisme et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire actionnaire ;

- **DESIGNE** Elisabeth LEMAURE, n'ayant pas la qualité d'administrateur, pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres de la SPL Tours Val de Loire Tourisme.

- TRI VAL DE LOIR(e) :

- **DESIGNE** Bruno FENET, Martin COHEN, Patrick LEFRANCOIS, Frédéric DARBON et Khan KERNER, en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'Administrations de la SPL Tri Val de Loire et les autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire dans leurs fonctions d'administrateur ;

- **DESIGNE** Martin COHEN en tant que délégué aux assemblées générales, ordinaire et extraordinaire de la SPL Tri Val de Loire et l'autorise à représenter Tours Métropole Val de Loire actionnaire.

- OPH Tours Métropole Habitat

- **DECIDE** de fixer le nombre de membres du conseil d'administration à 23 ;

- **DESIGNE** en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein du conseil d'administration de l'OPH Tours Métropole Habitat :

12 élus ou personnes qualifiées		1 représentant d'association
Olivier CONTE	Emmanuel DENIS	Mme JOVENEUX (association Jeunesse et Habitat)
Aude GOBLET	Marie QUINTON	
Elisabeth LEMAURE	Oulématou BA-TALL	
M. MIRAULT	Mme MOREAU	
M. GRATEAU	Mme BROSSARD	
M. BOILEE	M. CHANDENIER	

- ESH :

- **DESIGNE** Olivier CONTE, en tant que représentant de Tours Métropole Val de Loire au sein du conseil d'administration de l'ESH HLM 3F Centre-Val de Loire ;

- **DESIGNE** Olivier CONTE, en tant que représentant de Tours Métropole Val de Loire au sein du conseil d'administration de l'ESH Touraine logement ;

- **DESIGNE** Olivier CONTE, en tant que représentant de Tours Métropole Val de Loire au sein du conseil d'administration de l'ESH Ysalia Centre Loire.

- L'Etablissement Public Foncier Local du Val-de-Loire (EPFL) :

- **DESIGNE** les conseillers métropolitains suivants pour représenter la Métropole à l'assemblée générale de l'EPFL :

28/29 Conseillers métropolitains titulaires	28/29 Conseillers métropolitains suppléants
Michel GILLOT	Philippe BRIAND
Jacky BERTRAND	Aude GOBLET
Patricia SUARD	Christine DJABER
Maria LEPINE	Frédéric MINIOU
Olivier CONTE	Florine BERHOUET
Valérie TUROT	Claude BOURDIN
Solène ETAME NDENGUE	Franck GAGNAIRE
Emmanuel DUMENIL	Alice WANNEROY
Michel LAMY	Patrick LEFRANÇOIS
Khan KERNER	Romain FREDON
Antoine MAQUIN	Oulématou BA-TALL
Evelyne MONDON-DELAVOUS	Sylvie ARNAL
Bruno FENET	Anne-Sophie PROU
Patrick FERY	Eric HERAULT

Franck MICHENEAU	Chloé METAHRI
Alain DELANCHY	Cédric DE OLIVEIRA
Cathy SAVOUREY	Corinne BISSON
Laure JAVELOT	Alain MEDINA
Odile MACE	Frédéric DAGORET
Cécile AUDET-PINARD	Laurence LEFEVRE
Noël DEBLAISE	Laurent CLISSON
Frédéric DARBON	Laurent RAYMOND
Sarada LOOCK	Jérôme POTIN
Marie QUINTON	Marie-Christine CAUWET
Florian HEMME	Bouزيد BICHERI
Régis SALIC	Dominique BOULOZ
Antoine FINS	Loïc GUILPAIN
Marion NICOLAY-CABANNE	Lucie FOUCHER

2 - ASSOCIATIONS

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU) :

- **DESIGNE** les 22 élus suivants pour représenter la Métropole à l'assemblée générale :

22 élus membres de l'AG	
Benjamin GIRARD	Cathy SAVOUREY
Michel GILLOT	Armelle AUDIN
Valérie TUROT	Laure JAVELOT
Elisabeth LEMAURE	Annaelle SCHALLER (Tours)
Alain DELANCHY	Michel SOULAS
Emmanuel DUMENIL	Eric THOMAS
Antoine MAQUIN	Betsabée HAAS
Patricia SUARD	Cécile AUDET-PINARD
Michel LAMY	Régis SALIC
Bruno FENET	Franck GAGNAIRE
Corinne BISSON	François LEGROS

- Agence régionale de développement économique Centre-Val de Loire Dev'Up :

- **DESIGNE** Thierry CHAILLOUX en tant que représentant de Tours Métropole Val de Loire au sein du Conseil d'Administration et de l'assemblée générale de l'Association Dev'Up.

3 - AUTRES ORGANISMES

- Conseil d'exploitation de la régie autonome de l'eau et l'assainissement :

- **DESIGNE** les 15 membres suivants pour représenter la Métropole :

15 élus	
13 conseillers métropolitains	2 conseillers municipaux
Michel GILLOT	Marie Charlotte MOREAU
Philippe BOURLIER	Vincent LICHERON
Betsabée HAAS	
Martin COHEN	
Guillaume DEHAEZE	
Claude BOURDIN	
Christine BLET	
Alain MEDINA	
Maria LEPINE	
Christophe BOUCHET	
Loïc GUILPAIN	
Armelle AUDIN	
Michel LAMY	

- TALM :

- DESIGNÉ en tant que représentants de Tours Métropole Val de Loire au conseil d'administration et à l'assemblée générale de TALM :

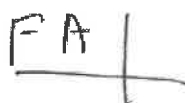
4 titulaires	4 suppléants
Jean-Patrick GILLE	Christophe DUPIN
Thierry CHAILLOUX	Christine BLET
Valérie JABOT	Patrice DELAVOUS
Xavier CUVIER	Khan KERNER

- La Cité des formations : désignations reportées.

- PRECISE, qu' hormis les cas où une désignation spécifique a été prévue, les représentants désignés ci-dessus dans les organismes extérieurs ont la faculté de présenter la candidature de Tours Métropole Val de Loire au poste de président et de vice-présidents et d'accepter toute fonction dans ce cadre et les dote de tous pouvoirs à cet effet.

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

Le Président,



Frédéric AUGIS

La secrétaire de séance,



Maria LEPINE,

Vice-Présidente

